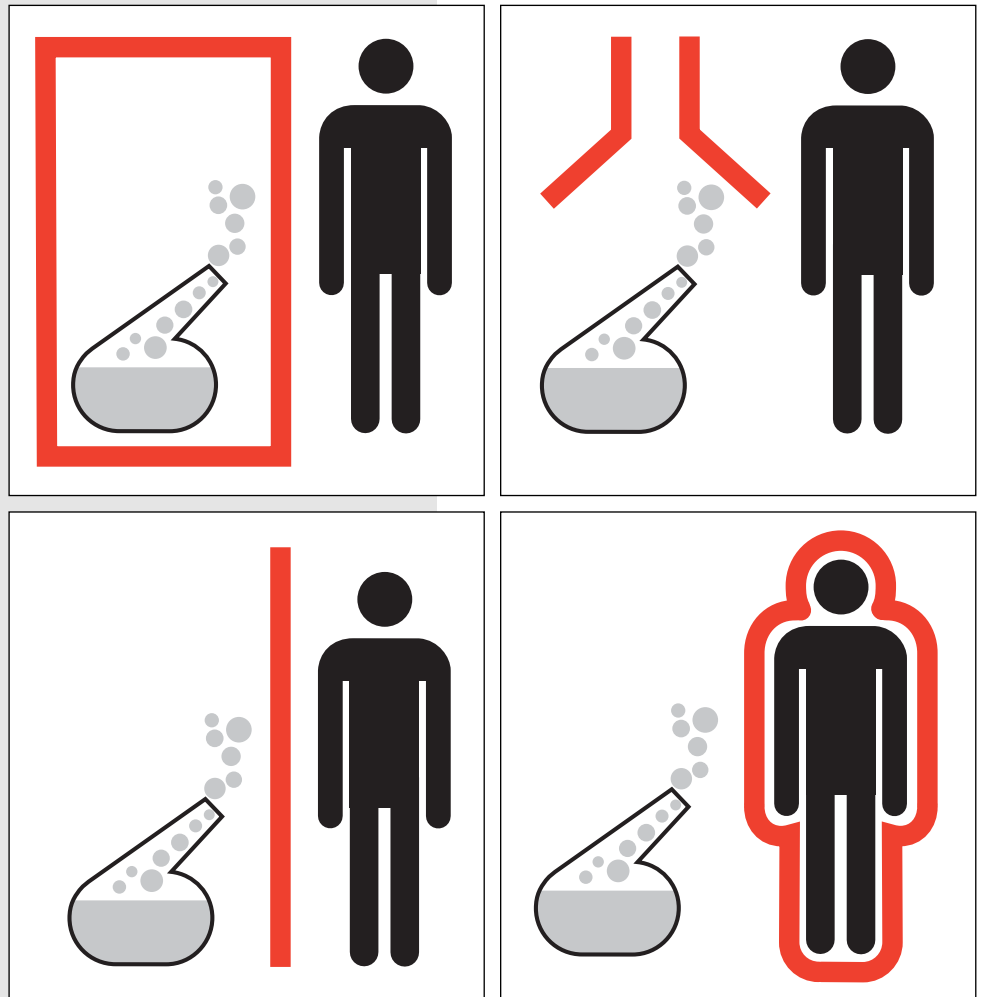


Liste de contrôle

Emploi de solvants



Dans votre entreprise, maîtrisez-vous les risques liés à l'emploi de solvants?

Les principaux dangers sont:

- les incendies et les explosions
- les intoxications
- les maladies de la peau

Cette liste de contrôle vous aidera à mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.


Veillez les noter à la dernière page.

Solvants


<p>1 Connaissez-vous les dangers des solvants utilisés et leurs caractéristiques relatives à la sécurité? Par ex. en consultant la documentation du fabricant, des fiches de données de sécurité, des tableaux de référence ou l'étiquette sur l'emballage. (Fig. 1)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>2 Avez-vous vérifié si des solvants très nocifs pour la santé ou facilement inflammables pouvaient être remplacés par d'autres moins dangereux?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>3 Dans les locaux ou zones de travail, stockez-vous uniquement la quantité de solvants nécessaire à la bonne marche de l'exploitation?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>4 Les réserves de solvants sont-elles entreposées dans des locaux adaptés? Par ex. dans un local spécial ou une aire de stockage extérieure protégés de manière adéquate.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Locaux et zones de travail

<p>5 Des mesures ont-elles été prises pour éviter qu'une éventuelle fuite de solvants et de leurs vapeurs ne se propage aux zones et locaux voisins, aux canalisations, etc.? Bacs de rétention, seuils de portes, etc.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>6 L'aération naturelle ou artificielle des zones de travail est-elle suffisante? Aspirations à la source efficaces ou orifices d'aération/d'aspiration au niveau le plus bas. (Fig. 2)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>7 Les conduites d'air et leurs orifices sont-ils disposés de manière à évacuer l'air vicié sans danger?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>8 Les zones où l'on emploie des solvants facilement inflammables sont-elles définies et signalées comme zones exposées à un risque d'explosion? (Fig. 3)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>9 Supprime-t-on toutes les sources d'ignition efficaces dans ces zones? Possibles sources d'ignition: flammes, étincelles électriques ou mécaniques, surfaces chaudes, décharges d'électricité statique (fig. 4), etc.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>10 Les ventilateurs utilisés pour évacuer les vapeurs inflammables sont-ils antidéflagrants ou conçus et installés de manière à ne pas constituer une source d'ignition?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Acétone
Attention



<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou Danger gerçures de la peau.</p>	<p>P210 Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>P403/233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>	<p>Nom, adresse et numéro de téléphone de la société responsable en Suisse.</p>
---	--	---

Fig. 1: il faut lire et observer les avertissements. Les liquides facilement inflammables sont des liquides inflammables dont le point d'éclair est inférieur à 30 °C.

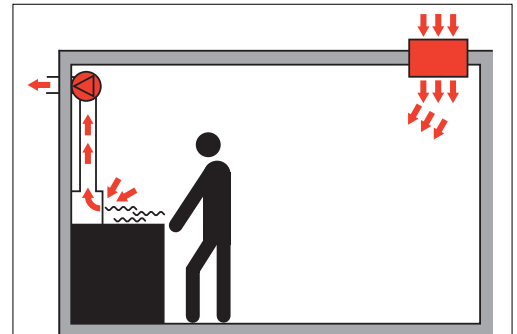


Fig. 2: l'efficacité des installations de ventilation dépend de l'amenée d'air.

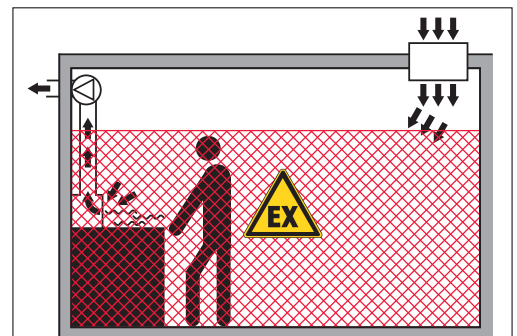


Fig. 3: des mesures appropriées doivent être prises dans les zones exposées à un risque d'explosion afin d'y empêcher l'introduction de sources d'ignition.

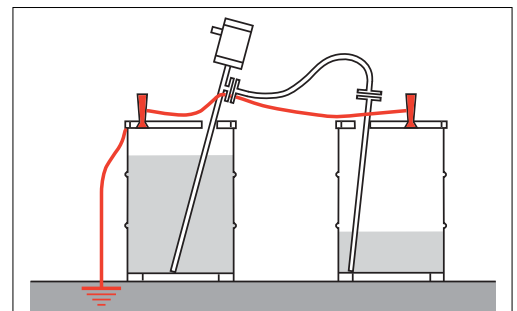


Fig. 4: un équilibrage du potentiel et une mise à la terre sont essentiels pour éviter la formation de décharges d'électricité statique qui peuvent provoquer des explosions.

11 Des dispositifs d'extinction et de refroidissement (extincteurs, postes d'incendie, etc.) sont-ils installés dans les zones où l'on manipule des solvants inflammables?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
--	--

Installations et appareillages, équipements de protection

12 Dans la mesure du possible, les solvants sont-ils utilisés en vase clos? Par ex. système avec conduite d'équilibrage des gaz, équilibrage de pression pour les réservoirs extérieurs, réservoirs fermés.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
13 Des aspirations locales efficaces sont-elles installées aux endroits où les solvants sont utilisés en systèmes ouverts et où vapeurs ou brouillards peuvent représenter un risque? (Fig. 5)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
14 Les installations (récipients, canalisations, etc.) sont-elles conçues et protégées afin de résister aux effets mécaniques et thermiques auxquels on peut s'attendre? Résistance à la pression, à la chaleur, protection contre des dommages dus à des véhicules, etc.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
15 Le contenu des récipients, des canalisations, etc. est-il indiqué de manière visible et permanente?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
16 Les équipements de protection individuelle nécessaires sont-ils mis à la disposition du personnel et correctement utilisés? Par ex. vêtements de protection, appareils de protection des voies respiratoires (fig. 6), gants et crèmes protectrices pour la peau.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Organisation, formation, comportement

17 Les collaborateurs concernés sont-ils informés lors de leur embauche, puis à intervalles réguliers, des dangers ainsi que des mesures de protection et de premiers secours?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
18 Les notices d'instructions des différentes installations sont-elles à portée de main? Elles indiquent les mesures de sécurité à prendre.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
19 Les installations sont-elles entretenues par des personnes qualifiées?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
20 Les directives de la Suva relatives à l'accès et aux travaux exécutés dans des réservoirs et autres locaux exigus sont-elles respectées?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Informations complémentaires:

«La sécurité dans l'emploi des solvants» (réf. Suva SBA 155)
«Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment» (réf. Suva 44013)
«Précautions lors des travaux de revêtement de sols ou de parois» (réf. Suva 11045)
«Caractéristiques de liquides et gaz» (réf. Suva 1469)
«Prévention des explosions – principes, prescriptions minimales, zones» (réf. Suva 2153)
«Risques d'explosion» (document pour la prévention des explosions à destination des PME) (réf. Suva 67132)

«Attention, la mort guette dans les récipients vides» (réf. Suva 44047)
«Règles relatives aux travaux exécutés dans des réservoirs et des locaux exigus» (réf. Suva 1416)
«Directive sur les liquides inflammables – entreposage et manipulation» (réf. CFST 1825)
«Installations de distillation pour liquides inflammables» (réf. CFST 2387)
Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.



Fig. 5: une aération artificielle est nécessaire dans les caves. Le cas échéant, des ventilateurs mobiles seront utilisés.



Fig. 6: si l'aération est insuffisante, il faut porter un appareil adéquat de protection respiratoire.

